

**Anonyme**  
**FIANT AURES TUÆ**  
(psaume *De profundis*)  
(faux-bourdon)

[Paris, Bibliothèque nationale de France, Rés. Vma ms 571, n° d.212]

© Jean Duron, 2020,  
Centre de musique baroque de Versailles

#### ATTRIBUTION

Ce faux-bourdon, différent de celui de Boeset (voir les n<sup>os</sup> d.60 et d.210), est anonyme. Les attributions précédentes sont sans fondement (voir DOSSIER ATTRIBUTIONS). Le système particulier de notation musicale correspond probablement à une habitude personnelle du compositeur, presque une signature. On rencontre ce système de notation dans plusieurs œuvres anonymes du *Recueil Deslauriers* (voir d.158, d.160, d.161, d.211, d.213, d.214), mais aussi dans un manuscrit des archives départementales du Puy-de-Dôme (*O Jesu dulcissime*, F098), ainsi que dans le *Te Deum* (F-Pn/ Vm<sup>1</sup> 1643) de Pierre Tabart (1645-ca 1716), originaire de Chinon, enfant de chœur à Tours, maître de chapelle successivement à Orléans, Senlis et à la cathédrale de Meaux de 1689 à 1698 où il demeura jusqu'à sa mort. Là, il côtoya son successeur, Sébastien de Brossard, possesseur du *Recueil Deslauriers*. Cette coïncidence intéressante ne suffit pas à attribuer cette œuvre à Tabart.

#### SOURCES

Anonyme, [sans titre], dans *Recueil Deslauriers* (n° d.212), partition, ms, 352 x 220 mm, f. 176, F-Pn/ Rés Vma ms 571

(3<sup>e</sup> système du f. 176)

Notation inversée des portées, les basses en haut, les dessus en bas.

#### DATATION – PROVENANCE

Aucun élément factuel ne permet de dater ce motet pour lequel aucune autre concordance n'a été établie.

#### UTILISATION LITURGIQUE

Tous les temps.

#### EFFECTIFS – DISPOSITION – INTERPRÉTATION

##### **sol2,ut2,ut3,fa3**

Le motet est composé pour un chœur à quatre parties « à la française ». La partie de dessus est chantée par les enfants de chœur, accompagnés par trois parties de voix d'hommes : *haute-contre*, *taille* et *basse*.

Seul le second verset du psaume, « Fiant aures tuæ », est noté. Il est probable que les versets impairs de l'hymne étaient chantés en alternance en plain chant (voir d.60), les strophes paires reprenant le faux-bourdon à quatre parties et l'adaptant à la prosodie. Pour les versets impairs, voir l'ANNEXE ci-dessous.

#### NOTES SUR LE TEXTE

Psaume 129, ❧ 2 / 8.

## TEXTE & TRADUCTION

- |  |  |
|--|--|
| <ol style="list-style-type: none"><li>1. [De profundis clamavi ad te Domine : Domine exaudi vocem meam.]</li><li>2. Fiant aures tuæ intendentes : in vocem deprecationis meæ.</li><li>3. [Si iniquitates observaveris, Domine : Domine quis sustinebit ?</li><li>4. Quia apud te propitiatio est : et propter legem tuam sustinui te, Domine.</li><li>5. Sustinuit anima mea in verbo ejus : speravit anima mea in Domino.</li><li>6. A custodia matutina usque ad noctem : speret Israel in Domino.</li><li>7. Quia apud Dominum misericordia : et copiosa apud eum redemptio.</li><li>8. Et ipse redimet Israel : ex omnibus iniquitatibus.]</li></ol> | <ol style="list-style-type: none"><li>1. <i>Des profonds abysmes de mes ennuis, Seigneur, je me suis écrite vers vous : Seigneur, entendez ma voix.</i></li><li>2. <i>Rendez vos oreilles attentives aux tristes accents de mes plaintes.</i></li><li>3. <i>Que si vous examinez de près nos offenses, Seigneur, qui pourra soutenir les efforts de vostre colere ?</i></li><li>4. <i>Mais la clemence et le pardon se trouvent auprès de vous : ce qui fait que vous estes craint et reveré, et que j'attens l'effet de vos promesses.</i></li><li>5. <i>Mon ame s'estant assurée sur vostre parole, amis toutes ses esperances en Dieu.</i></li><li>6. <i>Ainsi, depuis la garde assise dés l'aube du jour, jusques à la sentinelle de la nuit, Israel ne cesse point d'esperer au Seigneur.</i></li><li>7. <i>Car en Dieu il y a plenitude de misericorde et abondance de grace et de remission.</i></li><li>8. <i>Estant celui-là mesme qui racheptera son peuple de toutes ses iniquitez.</i></li></ol> |
|--|--|

(traduction : Michel de Marolles, *Le Breviaire romain [...] en latin et en françois*, partie d'automne, Paris, Sébastien Huré et Frédéric Léonard, 1659, p. 357)

## ANNEXE



*Graduale romanum*,  
Paris, Jean de La Caille, 1666, p. 224 (extrait)